



**RESDAC**

**RAPPORT  
ANNUEL**

**2011-2012**



5  
6  
8  
11  
16  
19  
36  
38  
39  
40

# NOTRE RÉSEAU

Au cœur des changements sociaux

# DES VIRAGES

Une vision, des convictions toujours présentes

# LA TRANSITION

La consolidation des orientations

# LE RESDAC

Une nouvelle gouvernance pour le développement de l'alphabétisme et des compétences

# NOS ORIENTATIONS

Planification et stratégies

# NOTRE BILAN

Orientations et réalisations

# NOS FINANCES

États financiers

# NOTRE C. A.

# NOS PARTENAIRES

# NOS ORGANISMES MEMBRES



# confintea VI

Sixth international conference on adult education  
Sexta conferència internacional de educació de adults

**20**  
ans  
DE CONVICTIONS  
DE RÉALISATIONS

**LUCE**

**LAPIERRE**

# NOTRE RÉSEAU

au coeur  
des changements  
sociaux

Le Réseau pour le développement de l’alphabétisme et des compétences (RESDAC) mobilise ses partenaires stratégiques autour d’un projet de société qui vise à améliorer les niveaux d’alphabétisme et de compétences des adultes francophones. Les francophones peuvent alors participer pleinement à la vie civique, économique, sociale et culturelle de leurs communautés et ainsi contribuer à son épanouissement et à son développement.

Le RESDAC suscite la participation de tous afin de développer un continuum de services répondant aux besoins de formation des adultes francophones des niveaux 1 et 2 (selon l’échelle de l’EIACA - 2003) dans une perspective d’apprentissage tout au long de la vie.

Le RESDAC coopère avec les acteurs clés, les organismes et les institutions des secteurs de l’éducation et de la formation, de l’économie, des services au public, de la représentation communautaire et des pouvoirs publics afin de mettre en œuvre un projet commun de société : celui de favoriser l’apprentissage tout au long de la vie. Tous partagent une vision élargie de l’éducation et de la formation des adultes qu’ils considèrent comme un droit, mais aussi comme un instrument de développement.

**Ensemble pour développer l’alphabétisme et les compétences !**

# DES VIRAGES

une vision, des convictions toujours présentes

L'idée de la nécessité de travailler ensemble au développement de l'alphabétisme en français n'est pas une idée nouvelle. En 1990, l'Année internationale de l'alphabétisation marque un jalon : le besoin d'une action commune, concertée et mobilisatrice se fait sentir, l'utilité d'un porte-étendard, d'une voix pour dire et pour faire connaître une certaine réalité trop souvent méconnue. Il y a 20 ans, voyaient le jour une fédération, un mouvement, une vision et des convictions. Naissait alors un réseau, au cœur des changements sociaux en cours, et germait déjà l'engagement avec la fondation de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français.

Aujourd'hui, plus que jamais, « la force du collectif » qui a porté ce mouvement, s'incarne dans le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC). Plus qu'un changement de nom, le RESDAC propose de recadrer sa vision du développement de l'alphabétisme afin de mieux répondre aux besoins des adultes francophones, mais aussi des communautés et de leur développement socioéconomique. Plus que jamais, le terme RÉSEAU prend son sens : en effet, le développement de l'alphabétisme et des compétences est une responsabilité collective. Chaque détenteur d'intérêts politique, social, économique et éducatif est un acteur incontournable de

cette « nouvelle forme d'action collective<sup>1</sup> ». Au-delà des mots, c'est un virage profond, complexe et ambitieux que le RESDAC effectue.

Notre organisme considère que :

*« la gouvernance doit dorénavant reposer sur la reconnaissance que l'État n'est pas l'unique acteur contribuant à la formulation des politiques publiques. La gouvernance est ainsi partagée, car elle vise la participation et l'inclusion de l'ensemble des acteurs à son mouvement<sup>2</sup> ». Nous ne sommes pas les acteurs uniques du développement de l'alphabétisme et des compétences, mais nous devons contribuer activement au développement des politiques publiques en cette matière.*

*Plus que jamais, notre compréhension actuelle de la situation des adultes francophones peu alphabétisés nous oriente vers l'application d'idées novatrices, fondées sur une vision globale du développement des niveaux d'alphabétisme des communautés francophones.*

*Au fil des ans, des changements, un organisme en évolution et qui persiste avec les mêmes convictions et une vision qui s'incarne, plus que jamais, dans une nouvelle forme d'action collective ! »*

**1** - Expression empruntée au document *La gouvernance communautaire en Ontario français : une nouvelle forme d'action collective*, volume 1 : portrait des groupes communautaires, Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français, Université d'Ottawa, mars 2010.

**2** - *Ibid.*

## Quatre régions, un projet commun

Les défis sont nombreux à la naissance de la FCAF ! Comment financer un nouvel organisme francophone, alors que des organismes d'alphabétisation se présentant comme « bilingues » existent déjà ? Comment s'entendre sur des objectifs communs, alors que les réalités sont bien différentes d'une province à l'autre ?

Une fois la question du financement résolue, la première équipe de la FCAF décide de diviser le pays en quatre régions – Est, Québec, Ontario, Ouest – afin de mieux pouvoir représenter leurs particularités. Jean-Yves Desjardins, un des membres fondateurs, se remémore cette époque : « *Aujourd'hui, je garde un excellent souvenir de cette expérience. La passion qui animait les gens à l'origine de la Fédération était tout simplement remarquable. Ce qui était tout aussi exceptionnel, c'est que, malgré nos différences et les craintes de certains, il n'y ait eu aucune friction entre les francophones en situation minoritaire et les Québécois. Tous étaient là pour s'attaquer à un problème commun, l'alphabétisation, à l'échelle du pays.* »

# LA TRANSITION

## la consolidation des orientations

La place que nous occupons dans l'espace public canadien a été au centre des réflexions des membres du conseil d'administration en 2011-2012 et a grandement teinté l'ordre du jour politique et les débats au sein de l'organisme.

Au-delà de notre configuration juridique, comme l'ensemble des partenaires communautaires et institutionnels au Canada, nous avons subi les soubresauts des réorientations politiques actuelles en matière de développement de l'alphabétisme et des compétences :

- une réflexion sur la définition des fonctions de base, des orientations prioritaires d'un réseau d'alphabétisation et de compétences financé par le gouvernement fédéral;
- une réflexion sur la clientèle visée : les personnes apprenantes des niveaux 1, 2 ou 3;
- le rôle du gouvernement fédéral;
- les transferts fédéraux et les stratégies provinciales : impacts sur les services et les programmes offerts aux adultes francophones en matière d'employabilité;
- la formation à l'emploi, la formation en milieu de travail, etc.

Voilà quelques-uns des sujets complexes qui ont marqué la vie des membres du conseil d'administration en 2011-2012.

Cet environnement « en mouvance », instable et incertain, nous a obligés à revoir et à analyser différemment et concrètement nos orientations stratégiques et nos actions dans le cadre de la mise en œuvre de notre nouvelle gouvernance.

Il nous reste beaucoup à faire. Cependant, le conseil d'administration a la conviction que l'organisme a pris les bonnes décisions au cours des dernières années. Des décisions difficiles, certes, mais qui, aujourd'hui, contribuent à un positionnement renforcé et stratégique au niveau pancanadien.

Le conseil d'administration a clairement saisi les enjeux, en particulier celui de faire comprendre les « besoins différenciés » des adultes francophones, et notre rôle central dans ce processus.

Le conseil d'administration du RESDAC a recentré son action. Il a placé le soutien aux réseaux provinciaux et territoriaux au cœur de la stratégie de l'organisme, car c'est là que se trouvent les réponses (financement, formation des ressources humaines, reconnaissance des acquis, etc.) aux besoins des adultes francophones des niveaux 1 et 2.

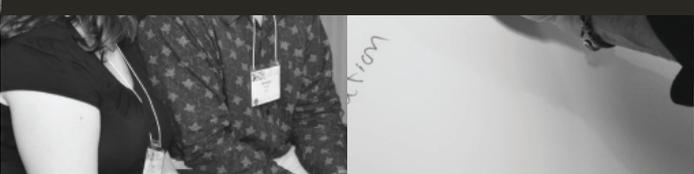


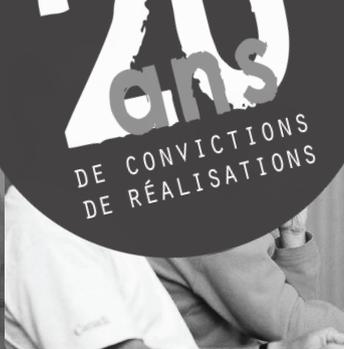
## La FCAF évolue

Au cours des années, la FCAF sera appelée à modifier son rôle. Elle va toutefois conserver sa mission première : être une force de concertation qui contribue au développement de l'alphabétisme et des compétences essentielles des adultes francophones partout au Canada en mettant l'accent sur les ressources éducatives à leur disposition. La FCAF veut ainsi favoriser la mise en place d'approches mieux adaptées à leurs besoins, des approches fondées sur une vision globale du développement de l'alphabétisme des communautés plutôt que sur la prestation de services d'alphabétisation. « *Au fil du temps, la FCAF se devait de revoir son intervention pour permettre la création, au niveau local, de communautés apprenantes et de communautés lettrées* », soutient Luce Lapierre, directrice de la FCAF de sa fondation en 1991 jusqu'à 2006. Cette évolution des approches pour promouvoir une société pleinement alphabétisée implique aussi la revendication de services de formation pour les faibles lecteurs.



En mai 2011, la FCAF entreprend d'ailleurs un nouveau virage avec le lancement du Modèle intégré au service du développement de l'alphabétisme des francophones du Canada. Le Modèle précise ce que devraient être les ressources éducatives pour les personnes peu alphabétisées : des programmes intégrés qui répondent davantage aux besoins complexes des apprenants; des services offerts par des organismes locaux qui collaborent et partagent les ressources au profit des adultes désirant une formation adaptée à leurs besoins réels et à leur profil. Ainsi, une personne ayant des difficultés à obtenir un emploi en raison de son niveau d'alphabétisme pourra bénéficier d'un plan d'études personnalisé, en fonction de ses besoins précis. Ce plan fera par la suite appel à plusieurs fournisseurs de services travaillant en synergie afin d'offrir des formations et des services adaptés à chaque personne.





**20**  
ans  
DE CONVICTIONS  
DE RÉALISATIONS

revue **à lire**  
numéro 13 - 2006-2007

**Le Droit à l'éducation  
des adultes**

ENTREVUE avec Paul Ekimoff  
**C'est le temps de passer à l'**  
**Une loi sur l'alphabétisation au Manitoba**  
**Une première au Canada**  
**Les adultes en formation s'orga**

# LE RESDAC

## une nouvelle gouvernance pour le développement de l'alphabétisme et des compétences

**« Le monde est la somme de ses parties, et toutes ses parties sont locales. »**

Sheila Fell, citée dans *From Place to Place*,  
Common Ground, 1996.

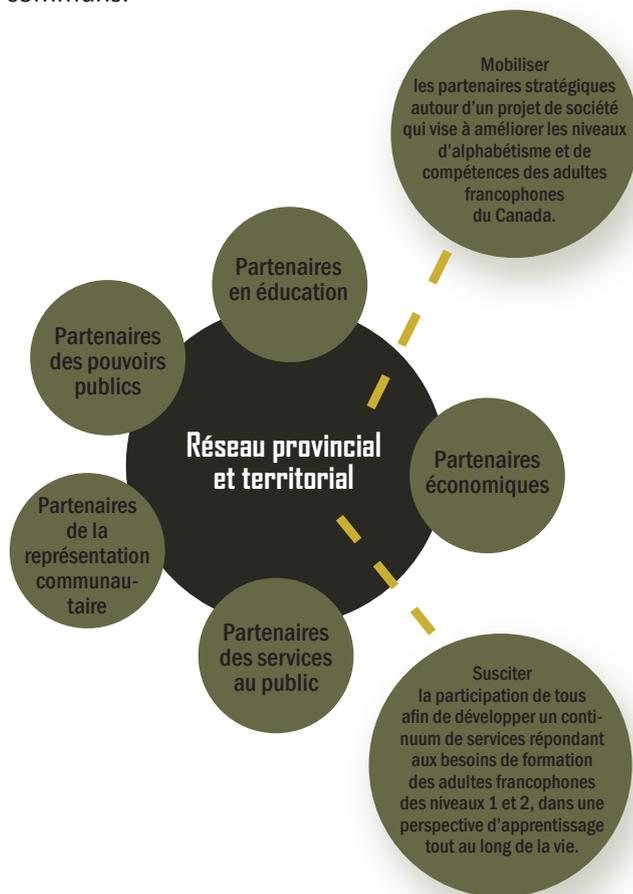
La cellule de base, le réseau à l'origine des changements souhaités par le RESDAC est le réseau provincial et territorial. Le RESDAC met de l'avant la « glocalisation », un terme découlant de la combinaison de « global » et de « local ». Nous sommes à la fois citoyens du monde, membres d'un réseau pancanadien et membres d'une communauté.

Le RESDAC propose des liens organiques entre les partenaires pour mieux répondre aux besoins de formation des adultes francophones des niveaux 1 et 2, qui vont :

1. de la gouvernance locale;
2. à une conception claire de la notion de compétences;
3. à une proposition andragogique intégrée au service du développement de l'alphabétisme et des compétences;
4. à un espace pancanadien de concertation et d'orientation stratégique.

# 1) Gouvernance locale

Un réseau provincial et territorial articulé autour de partenaires de secteurs précis qui sont motivés par des objectifs communs.



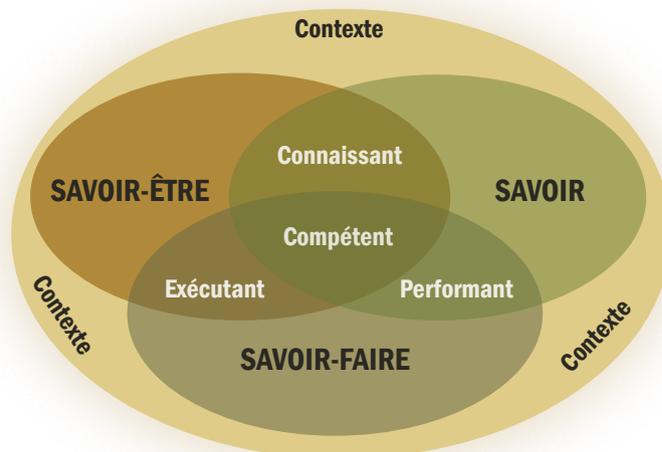
Notre vision préconise le développement continu de diverses compétences des apprenants adultes. Elle découle d'une conception particulière de l'intervention éducative, peu importe le niveau d'alphabétisme de ces adultes. Nous croyons qu'une communauté tentera toujours de mobiliser toutes les ressources disponibles pour permettre à sa population d'augmenter ses compétences. Cette gouvernance locale suscite la participation afin de mettre

en place un continuum de services dans le but de développer une combinaison de savoirs (connaissances), de savoir-faire (pratiques) et de savoir-être (attitudes).

Dans une démarche d'alphabétisme, ce continuum vise le développement de compétences qui répondent à des besoins d'intégration sociale et économique. Trois compétences propres aux communautés francophones s'y ajoutent : transmission de la langue et de la culture, éveil à l'écrit et participation au développement de la communauté.

# 2) Conception claire de la notion de compétences

Pour le RESDAC, les initiatives de formation pour les adultes des niveaux 1 et 2 doivent être conçues de façon stratégique. Elles doivent se situer dans un mouvement plus large de développement continu des compétences en tenant compte du fait que le passage en formation organisée représente, pour l'apprenant adulte, une étape limitée dans ses objectifs et dans le temps. Cela dit, le développement de l'alphabétisme est une responsabilité partagée par l'ensemble des partenaires sociaux.



© 2000-2002 Henri Boudreault

Le RESDAC propose d'intégrer le développement de l'alphabétisme et des compétences dans un forfait éducatif plus complet pour répondre aux besoins variés des apprenants adultes des niveaux 1 et 2. Les initiatives intégrées (voir la figure 3) font appel à de multiples programmes et partenaires. Elles engendrent diverses ententes de collaboration et de concertation entre différentes instances locales. Les programmes de formation locaux peuvent alors plus aisément former un continuum de services qui mène ultimement à une intégration plus efficace des apprenants dans leur communauté. Cette intégration contribue au développement de l'alphabétisme de cette même communauté.

### 3) Proposition andragogique intégrée

#### Rétroaction Évaluation Ajustement des actions

- Se mettre en phase d'écoute et de distance critique pour évaluer les actions, les ajuster et les perfectionner.

#### Montage andragogique

- Rattacher compétences essentielles, compétences génériques et compétences spécialisées appropriées.

#### Création de partenariats stratégiques

- Rassembler les ressources éducatives.
- Créer des structures locales de planification.
- Développer des ententes de collaboration et d'intervention stratégique.

#### Analyse du milieu

- Analyse des besoins des apprenants
- Analyse du contexte socioéconomique
- Analyse du contexte culturel
- Analyse des ressources éducatives locales

## Parler d'une seule voix

C'est d'abord dans le but de concerter les actions prises en faveur de l'alphabétisation en français dans l'ensemble du pays que la FCAF voit le jour, rappelle Jean-Yves Desjardins, membre du groupe qui fonde la Fédération au début des années 1990. « 1990 a été l'Année internationale de l'alphabétisation. À cette époque, on sentait que c'était nécessaire d'accroître nos actions partout au Canada », explique-t-il. À la suite d'une rencontre tenue à Ottawa et à laquelle participent les représentants de toutes les provinces, on s'entend pour créer un organisme francophone national.

« Jusque-là, précise M. Desjardins (président de la FCAF de 1993 à 1996), les organismes qui faisaient la promotion de l'alphabétisation au niveau fédéral se disaient bilingues, alors qu'en réalité, ils étaient surtout anglophones. Nous avons besoin de notre propre organisme et, en bout de compte, tout le monde s'est entendu pour dire que la FCAF était la mieux placée pour représenter les francophones. »

## 4) Espace pancanadien de concertation et d'orientation stratégique

À partir d'un mode de représentation défini dans les statuts et règlements, les réseaux provinciaux et territoriaux forment un espace pancanadien de mobilisation de partenaires stratégiques autour d'un projet de société : l'amélioration des niveaux d'alphabétisme et le développement d'un continuum de services qui réponde aux besoins de formation des adultes francophones des niveaux 1 et 2.

Ils s'unissent pour :

- rassembler des partenaires stratégiques des secteurs de l'éducation, de l'économie, des services au public, de la représentation communautaire et des pouvoirs publics engagés, en tout ou en partie, dans le développement de l'alphabétisme et des compétences en français des adultes au Canada;
  - être les porte-parole pour le développement de l'alphabétisme et des compétences tout au long de la vie;
- conscientiser les principaux acteurs clés et le public en général sur les enjeux du développement de l'alphabétisme et des compétences tout au long de la vie;
  - conseiller les pouvoirs publics sur les orientations liées aux enjeux du développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes francophones des niveaux 1 et 2 (selon l'échelle de l'EIACA);
  - faciliter et coordonner la diffusion de l'information et des pratiques exemplaires aux partenaires et aux différents acteurs clés;
  - développer, favoriser et appuyer les initiatives de recherche et la diffusion des résultats;
  - favoriser et appuyer la mise en place et le maintien d'un continuum de services de formation tout au long de la vie pour les adultes francophones.



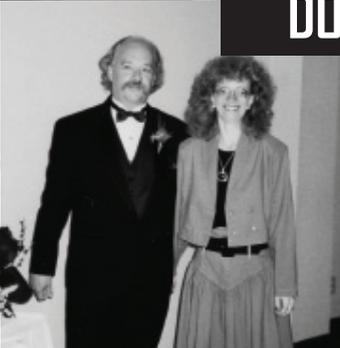
**20**  
ans  
DE CONVICTIONS  
DE RÉALISATIONS



**ROGER**



**DOIRON**



# NOS ORIENTATIONS

## Planification et stratégies

Les orientations stratégiques du RESDAC (2008-2013) s'inscrivent dans une démarche globale pour favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, dans tous les aspects de la vie et enraciné dans la vie. Cette démarche s'appuie sur l'idée que l'épanouissement des communautés passe par une pleine participation citoyenne aux niveaux économique, social et culturel. Les bases de cette participation restent le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes francophones. Au cœur de sa planification stratégique, le RESDAC a défini quatre orientations stratégiques.

### Orientation stratégique 1

Le développement des compétences nécessaires pour :

- vivre, apprendre et travailler – des compétences qui sont à la base des services de formation offerts dans les communautés;
- accomplir les activités du quotidien – des compétences qui sont mises en œuvre sous diverses formes et selon divers niveaux de complexité;

- accomplir des tâches comme la lecture, l'utilisation de documents ou le calcul, ou améliorer des savoirs comme le travail d'équipe ou le sens de l'organisation – des compétences qui répondent à des besoins d'intégration sociale et économique.

Pour le milieu francophone, il y a en « plus » d'autres compétences nécessaires à l'épanouissement des communautés et des familles en milieu minoritaire :

- la transmission de la langue et de la culture françaises;
- l'éveil à l'écrit en français;
- la participation au développement de la communauté.

### Orientation stratégique 2

Une offre de services uniforme, proactive et constante pour que les adultes apprenants bénéficient de nombreux choix pour :

- obtenir des services continus de formation tout au long de la vie dans des contextes variés;

- avoir la possibilité de mesurer de façon standard et transférable la progression des apprenants;
- faire reconnaître les besoins des différentes clientèles des niveaux 1 et 2 (jeunes, aînés, immigrants, sans emploi, parents, etc.) et apporter une réponse appropriée à ces divers besoins.

### Orientation stratégique 3

La mise en place d'un projet de société pour :

- améliorer les compétences des francophones partout au Canada;
- rejoindre 125 000 francophones au Canada – et des centaines de milliers au Québec – et améliorer leur niveau d'alphabétisme au cours des 10 prochaines années;
- répondre aux besoins des personnes des niveaux 1 et 2;
- créer des partenariats multiples et nécessaires;
- adopter des approches différentes aux plans national, régional, provincial et local.

### Orientation stratégique 4

Des partenariats et des coalitions nécessaires aux plans local, régional, provincial et national pour :

- créer et soutenir des centres d'expertise (c'est-à-dire des lieux de partenariat) dans toutes les provinces et tous les territoires;
- amener les prestataires de services à échanger leurs pratiques exemplaires et à harmoniser les politiques et les programmes qui touchent les clientèles visées.

## L'évolution des mentalités

L'apprenante franco-albertaine Marie-Claire Brousseau garde un excellent souvenir des balbutiements de la FCAF. À l'époque, elle représente déjà les apprenants francophones des trois provinces de l'Ouest. « *On avait participé, avec le vice-président de la FCAF à l'époque, l'apprenant Omer Caissie, à une rencontre de planification au niveau fédéral. On écoutait tous ces beaux messieurs dire ce qu'ils voulaient faire pour les apprenants. On avait l'impression qu'ils parlaient de retardés mentaux. Alors, avec Omer, on a fini par intervenir en leur demandant ce qu'ils savaient réellement des besoins des apprenants. En insistant sur le fait qu'on savait faire plein de choses dans la vie, mais pas lire ni écrire.* »

Luce Lapierre, directrice de la FCAF de 1991 à 2006, se rappelle aussi ce moment. « *L'une des revendications des personnes apprenantes était d'être traitées comme des êtres à part entière. On nous avait posé la question : pourquoi avez-vous délégué un apprenant à cette rencontre ? Nous étions fiers de dire qu'il allait de soi que (...) le vice-président Caissie s'y rende* ».



**20**  
ans  
DE CONVICTIONS  
DE RÉALISATIONS

**GASTON**



**BETTY**

Les abeilles circulent  
et répandent les idées  
tandis que  
les papillons prennent  
une pause  
réfléchissent!

COM  
Sixth International  
Sixta conferencia

# NOTRE BILAN

## Orientations et réalisations

### Composante 1 : renforcement des liens pour établir des partenariats stratégiques

#### Orientation

Les actions réalisées par rapport à cette composante visent à identifier les partenaires stratégiques socioéconomiques et gouvernementaux avec lesquels le RESDAC pourrait travailler sur des propositions d'approches concertées et nouvelles pour relever les défis associés au développement des compétences en alphabétisme. Cette concertation des efforts et des ressources permettra à tous les acteurs de partager leurs compétences, d'avoir accès à plus de ressources et de créer un réseautage dynamique. La coordination, la concertation et le réseautage des acteurs favoriseront une meilleure compréhension de la valeur, de l'éthique et des compétences de chacun.

#### Constats en 2011-2012

La mobilisation et le développement de partenariats stratégiques dans le monde de l'éducation et de la formation des adultes ne sont pas toujours faciles, mais ils sont de plus en plus incontournables.

Le RESDAC cherche toujours avec ses partenaires des provinces et des territoires à mobiliser les acteurs clés autour des enjeux du développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes francophones des niveaux 1 et 2. L'adoption des nouveaux statuts et règlements facilitera maintenant la mise en œuvre de ces partenariats stratégiques dans chacun des réseaux provinciaux et territoriaux.

En mai 2011, la disparition du Réseau apprentissage chez les adultes a rappelé la difficulté de faire vivre certains réseaux pancanadiens. La suite de l'année 2011-2012 a également souligné la fragilité de nos organismes pancanadiens. Les discussions entourant les orientations politiques de nos principaux bailleurs de fonds ont bousculé certains acquis et nous obligent à repenser nos réseaux et, par le fait même, nos partenariats stratégiques.

En 2011-2012, le RESDAC a poursuivi sa démarche par des actions qui contribuent à placer le développement de l'alphabétisme des adultes francophones au centre des préoccupations de réseaux influents. Le RESDAC tente de circonscrire et de mieux définir ses partenariats stratégiques en « cercles d'influence ». Ces partenariats contribuent le plus directement au développement et à l'offre de services destinés aux adultes des niveaux 1 et 2; ils se retrouvent au cœur des cercles et ils sont donc jugés prioritaires en termes d'investissements et d'actions.

Les actions concrètes, soit l'exécution de projets d'intervention, nous semblent la stratégie la plus attrayante et efficace pour mobiliser les partenaires et bâtir notre nouvelle gouvernance. Les exemples des avancées en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Ontario confirment la justesse de nos choix stratégiques.

## Actions entreprises en 2011-2012

Les activités réalisées en 2011-2012 ont contribué à la mise en place d'un réseau qui tend vers une intégration et une participation plus actives des nouveaux partenaires. Elles ont également permis une communication plus fluide et constante avec les différents acteurs et réseaux.

Durant la dernière année, les interventions du RESDAC ont contribué à :

1. diversifier les partenariats;
2. assurer la présence du dossier de l'alphabétisme et des compétences dans un nombre plus important et plus varié de réseaux;
3. œuvrer au maintien et à la consolidation d'un réseautage pancanadien en matière d'éducation et de formation des adultes et surtout à positionner, dans certaines provinces, ce dossier dans notre perspective.

En 2011-2012, les choix du RESDAC pour renforcer les liens stratégiques ont donné des résultats encourageants.

### Aux niveaux provincial et interprovincial, la prestation de services demeure un objectif prioritaire.

- Le RESDAC a tenté de consolider certaines relations stratégiques qui encouragent les partenaires provinciaux à se regrouper. Cette mobilisation pourrait mener à la planification, à l'organisation et à la prestation de services.
- Dans cette perspective, les résultats obtenus en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Ontario sont très encourageants.
- Les échanges avec nos partenaires du Québec, regroupés à l'intérieur de la *Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec* (TREAQFP), ont permis une réflexion en profondeur. Les participants ont judicieusement souligné « la réalité de la dynamique

Québec-Canada ». Cette réalité historique n'empêche pas des partenariats sur la scène canadienne (comme le montre l'historique des relations entre la FCAF et l'ICÉA), mais elle remet en question, dans le domaine de l'éducation, le principe de l'adhésion d'un organisme québécois à un organisme canadien. La discussion se poursuit et elle mènera, nous en sommes convaincus, vers des formes alternatives de partenariats stratégiques.

- Le travail avec la Commission acadienne et franco-phonique pour l'alphabétisation en Atlantique (CAFAA) se poursuit. Il est indéniable qu'une structure de concertation comme celle-ci, en Atlantique, contribue à une plus grande cohésion des actions dans cette région. La *Société nationale de l'Acadie* joue un rôle primordial dans l'encadrement et l'animation des échanges des groupes membres.
- L'Initiative en alphabétisation familiale 2008-2013 a renforcé les partenariats stratégiques avec certains nouveaux acteurs communautaires et institutionnels, en particulier dans les provinces et les territoires où se déroulent les projets.

### Au niveau national, la coordination, la concertation et le réseautage demeurent des priorités.

- Le RESDAC participe activement au processus de restructuration des organismes nationaux financés par le *Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles* (BACE). La Table nationale des organismes d'alphabétisation regroupe plusieurs organismes dont le *Canadian Literacy and Learning Network* (CLLN), *ABC Life Literacy Canada*, le *Collège Frontière*, le *Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine* (CDÉACF), le *Centre for Literacy in Quebec* et la *Base de données en alphabétisation des adultes* (BDAA). L'année 2011-2012 a été particulièrement difficile. Nous ne savons toujours pas ce que nous réservent les résultats des consultations et des échan-

ges menés par nos bailleurs de fonds sur les questions de réseautage, de financement et d'orientation de programmes. Au RESDAC, nous sommes inquiets.

- Par sa présence dans les structures de concertation de la francophonie canadienne, le RESDAC contribue à positionner stratégiquement les questions relatives au développement de l'alphabétisme. La Table nationale sur l'éducation regroupe l'ensemble des acteurs de la francophonie canadienne : ACELF, CNPF, FNCSF, FJCF, RCCFC, FCFA, etc. Elle a pour principal mandat de favoriser les échanges, de faciliter les partenariats et d'agir comme groupe-conseil en matière d'éducation. Pour le RESDAC, la Table nationale est un forum de choix pour inscrire le développement de l'alphabétisme des adultes francophones dans la perspective plus large du développement de l'éducation des communautés francophones du Canada.
- Le RESDAC est membre de la Commission sectorielle Éducation, de la *Commission canadienne pour l'UNESCO* (CCUNESCO). Cette année, la Semaine canadienne des adultes apprenants et les suivis de CONFINTEA VI ont occupé les membres de la Commission.
- Le RESDAC participe activement au *Forum des leaders* où se regroupent les véritables chefs de file du développement des communautés francophones et acadiennes (43 organismes). La *Fédération des communautés francophones et acadienne* (FCFA) en assure la coordination. Le Forum offre un espace de réflexion et de dialogue pour faciliter la concertation, la collaboration et le partage des connaissances et des expertises pour guider la mise en œuvre et pour suivre l'évolution du Plan stratégique communautaire. Il propose et il adopte des stratégies pour appuyer la mise en œuvre du Plan; il encourage et facilite les partenariats en renforçant la concertation entre les intervenants communautaires, les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral. Enfin, il informe les communautés et tous

les intervenants concernés des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan.

- Le RESDAC siège toujours au Comité consultatif du projet Supporting the Canadian Advancement of Literacy and Essential Skills (SCALES) du groupe CONNECT Strategic Alliances. Ce projet de trois ans est financé par le BACE. Il vise à élaborer une série de modèles qui intégreront l'alphabétisation et les compétences essentielles dans les programmes de formation à l'emploi, de mise à niveau et de recherche d'emplois.

#### Au niveau international

- Le RESDAC est membre du Conseil international d'éducation des adultes (ICAE). Cela lui permet de rayonner un peu partout dans le monde et de rester en contact avec différents groupes qui œuvrent en éducation et en formation des adultes. La prochaine réunion annuelle de l'ICAE aura lieu au Québec en 2015.

## Premier colloque sur l'alphabétisation en français

En 1994, la FCAF organise le 1<sup>er</sup> Colloque national sur l'alphabétisation familiale en français avant de diriger une série de publications sur le sujet. En 1997, elle met en œuvre le projet « Apprendre, ça commence à la maison ». Cette initiative conduit la FCAF à concevoir la trousse « Montre-moi », qui compte des vidéos et un livret de chansons folkloriques canadiennes-françaises. Plus de 8 000 exemplaires seront distribués partout au Canada. « *Un succès phénoménal* », commente Luce Lapierre, ancienne directrice générale de la FCAF.

## Composante 2 : programmes et services

### Orientation

Le RESDAC offre des programmes et des services adaptés, accessibles, de qualité, organisés et planifiés selon les réalités sociales, économiques, familiales et professionnelles des adultes francophones de chaque communauté, province et territoire. Il met au point ces programmes et ces services en fonction des besoins d'apprentissage des adultes des niveaux 1 et 2.

### Constats en 2011-2012

En 2011-2012, il demeure difficile d'offrir des programmes et des services aux adultes francophones des niveaux 1 et 2 partout au pays. Des défis importants restent à surmonter : le financement, l'organisation de la prestation des programmes et des services, et une vision souvent étroite de l'alphabétisation qui répond peu ou mal aux besoins sociaux et économiques des adultes ciblés. Cependant, dans certaines provinces, le Modèle intégré appliqué dans une perspective d'employabilité reçoit des échos très favorables.

Dans d'autres provinces, comme la Colombie-Britannique, l'impact des *Ententes fédérales-provinciales sur le marché du travail* s'est fait brutalement sentir. Le Collège Éducentre, de la Colombie-Britannique, annonçait dans un communiqué publié en février 2012 : « À cette étape de l'implantation du Plan de transformation des services en emploi du ministère du Développement social de la Colombie-Britannique, le Collège Éducentre peut affirmer que ces changements majeurs auront un impact sur les services et les programmes offerts aux francophones de la province. Ces changements auront aussi un impact important sur

*la capacité du Collège Éducentre à maintenir des services en emploi diversifiés et bien adaptés aux besoins des francophones du Grand Vancouver et, ce faisant, à favoriser l'intégration d'une main-d'œuvre qualifiée au marché du travail de la Colombie-Britannique. »*

Certaines politiques fragilisent les institutions et les organismes communautaires dont quelques-uns seront appelés à diminuer leurs services, voire à disparaître. Plus que jamais, la vigilance est de rigueur.

Cette année encore, il est très difficile, voire impossible pour le RESDAC d'avoir un aperçu précis des programmes de formation offerts aux adultes francophones des niveaux 1 et 2, et du profil de ces adultes inscrits dans les différents programmes (nombre, caractéristiques socio-économiques, niveau d'alphabétisme, etc.). La complexité du réseau pancanadien, la mobilisation difficile des livreurs de services sur cette question et le financement nous semblent les principaux facteurs posant difficulté.

Au cours de la dernière année, le RESDAC a concentré ses efforts sur trois éléments fondamentaux des programmes et des services :

1. une plus grande diffusion et compréhension du Modèle intégré pour le développement de l'alphabétisme auprès de nos partenaires communautaires, institutionnels et gouvernementaux tant en anglais qu'en français;
2. l'appui concret, en termes de ressources humaines et financières, à l'implantation d'initiatives provinciales en matière de développement de compétences pour le maintien ou l'intégration à l'emploi;
3. l'implantation du Modèle intégré au service du développement de l'alphabétisme par l'entremise de la nouvelle gouvernance du RESDAC. Un défi opérationnel et philosophique !

## Actions entreprises en 2011-2012

Nous croyons que l'avenir de l'éducation et de la formation des adultes au Canada repose sur un modèle de prestation qui permettra aux infrastructures éducatives dans une communauté donnée de favoriser le développement de l'alphabétisme des apprenants adultes d'une façon plus intégrée. Pour ce faire, les organismes prestataires des programmes en éducation et formation des adultes doivent sortir de leur fonctionnement guidé par des impératifs structurels et institutionnels pour construire sur des impératifs davantage andragogiques et communautaires. Ces nouvelles approches permettront aux organismes qui le désirent de tendre vers des modes de fonctionnement où la collaboration n'est pas seulement un concept théorique, mais bien une pratique réelle qui vient s'ancrer dans un partage des ressources humaines et matérielles pour le bien des adultes désirant une formation adaptée à leurs besoins et à leur niveau d'alphabétisme.

### En Ontario

Le travail de collaboration se poursuit avec la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA) dans le cadre de l'initiative « Mise en œuvre du Modèle intégré pour le développement de l'alphabétisme ». Le Modèle du RESDAC, grandement inspiré de l'intervention du Centre d'apprentissage et de perfectionnement (CAP) en Ontario, se retrouve ici au cœur d'une réflexion communautaire, mais également gouvernementale, en matière de développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes des niveaux 1 et 2.

Il vise principalement à :

1. soutenir l'implantation d'expériences pilotes avec six partenaires de l'Ontario afin de favoriser le développement stratégique de compétences axées sur l'employabilité auprès des adultes francophones de l'Ontario,

2. appuyer la démarche de la COFA dans la mise en œuvre de l'initiative du Collectif de la communauté du savoir ayant pour but de faciliter la création de communautés du savoir partout en Ontario.

Pour le RESDAC, cette démarche de la COFA s'inscrit dans une perspective novatrice et intéressante, qui correspond à la démarche actuelle de modification de gouvernance du RESDAC. Les six expériences pilotes sont :

- ABC Communautaire et ses partenaires (région de Niagara);
- Alpha Thunder Bay et ses partenaires (région de Thunder Bay);
- le Centre de formation de Nipissing (région de Nipissing);
- le Centre de formation pour adultes et ses partenaires (région de Kirkland);
- l'École Carrefour Option+, le Collège Boréal, le Centre Alpha-culturel et la Société canadienne de l'ouïe de Sudbury;
- la Boîte aux lettres et ses partenaires (région de Hearst).

### En Nouvelle-Écosse

Le travail de collaboration que le RESDAC a amorcé depuis plus d'un an avec le *Réseau acadien des intervenants en employabilité* (RAIE) et l'*Équipe d'alphabétisation-Nouvelle-Écosse* (ÉANÉ) porte ses fruits. Le gouvernement provincial accepte de soutenir financièrement un projet pilote que réalisera l'ÉANÉ dans la région acadienne d'Argyle.

Ce projet vise à expérimenter le Modèle intégré du RESDAC afin de favoriser le développement stratégique de compétences axées sur l'employabilité, auprès des adultes acadiens, dans une perspective rapide d'intégration et de maintien à l'emploi.

Le RESDAC s'est engagé auprès du gouvernement de la Nouvelle-Écosse et de l'ÉANÉ à investir des ressources financières et humaines qui contribueront au succès de l'intervention.

### Au Nouveau-Brunswick

La FANB pilote le projet de recherche « Moi, mes compétences et apprendre pour le travail » sur le développement de compétences de la main-d'œuvre et de l'employabilité dans les régions de Restigouche, Chaleur et Péninsule acadienne. Elle vient de publier son rapport final en mai 2012. La démarche de la FANB et les résultats auprès des entreprises du secteur privé des trois régions cibles s'inscrivent parfaitement dans les orientations stratégiques du RESDAC en matière de partenariat et d'employabilité.

Le suivi du rapport du projet de recherche représente une occasion d'inscrire l'intervention de la FANB dans la continuité des politiques provinciales pour le développement des compétences de la main-d'œuvre et de l'employabilité. Il pourra aussi favoriser la mise en place de mécanismes de concertation entre les principaux acteurs socioéconomiques du développement de l'alphabétisme et des compétences dans la perspective proposée par le RESDAC. Enfin, la volonté clairement affichée des représentants du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail de travailler en collaboration avec les partenaires communautaires incite le RESDAC à appuyer la FANB dans sa démarche.

### À l'Île-du-Prince-Édouard

Les rencontres du RESDAC avec des représentants du gouvernement provincial, de la communauté et de la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard montrent clairement leur intérêt pour le Modèle intégré et une réflexion commune afin de mieux desservir les adultes peu alphabétisés et la clientèle de la Société. Ils ont aussi manifesté leur volonté de s'approprier le modèle de gouvernance du RESDAC.

Le soutien du RESDAC à la Société et à ses partenaires permet de mettre en place les mécanismes nécessaires au développement de l'alphabétisme et des compétences dans la perspective proposée par le RESDAC.

Le soutien du RESDAC contribuera à :

1. implanter un modèle de gouvernance inspiré du RESDAC;
2. favoriser le développement stratégique de compétences axées sur l'employabilité auprès des Acadiens adultes de l'Î.-P.-É.;
3. créer, entre les acteurs clés (gouvernement, employeurs, communautés et Société), une synergie favorable au développement de l'alphabétisme et des compétences des Acadiens adultes de l'Î.-P.-É.

## Composante 3 : développement professionnel, pratique réflexive et ressourcement

### Orientation

Les adultes des niveaux 1 et 2 vivent des problèmes et des défis complexes qui nécessitent des compétences étendues de la part des ressources humaines qui les accompagnent. Le RESDAC œuvre à définir et à implanter un référentiel de formation qui tiendra compte des besoins de ces adultes apprenants par rapport à trois rôles clés : ceux de gestionnaires, de formateurs et de concepteurs. Ce référentiel sera également défini en termes de services intégrés de formation des adultes.

### Constats en 2011-2012

Avec la création du *Réseau des formatrices et formateurs en éducation et formation des adultes*, le volet du développement professionnel et du ressourcement répond en partie aux besoins des professionnels du milieu de l'alphabétisme et des compétences. L'augmentation continue des

inscriptions sur le réseau virtuel (plus de 100 formatrices à ce jour) le démontre clairement.

Cependant, il s'avère complexe de cerner la problématique liée au développement professionnel et au ressourcement et d'y trouver des réponses adéquates. L'approche intégrée et les besoins multiples et complexes des adultes apprenants visés exigent de repenser le développement professionnel et le ressourcement des ressources humaines du secteur.

À ce titre, le projet financé par Patrimoine canadien en cette matière aura permis au RESDAC de remettre en question certaines de ses convictions, mais surtout de beaucoup mieux cerner et comprendre cette problématique.

Le RESDAC prévoit publier son référentiel complet sur cette question en septembre 2012.



## Actions entreprises en 2011-2012

Le Réseau des formatrices et formateurs en éducation et formation des adultes poursuit son travail. Il continue d'offrir un espace virtuel qui permet :

- de discuter et de partager des informations;
- de découvrir des possibilités de formation et de perfectionnement des compétences professionnelles;
- de découvrir et de partager de nouvelles ressources.

Une quinzaine de formatrices ont participé à la première formation offerte par le Réseau sur les compétences essentielles et l'emploi.

Les partenaires de l'Initiative en alphabétisation familiale 2008-2013 ont participé à un atelier afin de mettre en place des stratégies pour la poursuite des programmes.

La rencontre a permis, entre autres, de :

- partager les succès et les défis des projets réalisés dans le cadre de l'Initiative;
- mieux connaître les outils d'évaluation et le suivi proposés par le RESDAC;
- comprendre le nouveau modèle de gouvernance du RESDAC et sa mise en œuvre dans les communautés, avec une perspective d'offre de services;
- reconnaître et apprivoiser les changements à apporter aux collaborations et aux partenariats actuels;
- réfléchir aux possibilités de financement futur des programmes.

20 ans

DE CONVICTIONS  
DE RÉALISATIONS



OMER

CAISSIE

## Des moyens clairsemés et fragiles

Si les apprenants rencontrent souvent des difficultés, les personnes qui tentent de les appuyer sont aussi aux prises avec leur part de problèmes. « Historiquement, on a laissé le milieu de l'alphabétisation faire face seul aux problèmes d'alphabétisme, avec des crédits insuffisants, alloués à court terme, et trop peu d'appuis professionnels, sans le doter d'une vision ou d'une stratégie nationale coordonnée. Comme société, nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer cette réalité pressante », écrivait, en 2005, un consortium des six plus grands organismes d'alphabétisation au Canada, dont la FCAF. Depuis, peu de choses ont changé : ni le gouvernement fédéral ni la majorité des provinces n'accordent aux organismes des sommes jugées suffisantes. La situation ne semble d'ailleurs pas être sur le point de changer, du moins au niveau fédéral, car le gouvernement conservateur a entamé un examen des dépenses qui ne prévoit aucun nouveau programme.

## Composante 4 : communication, promotion et sensibilisation

### Orientation

Par ses actions de communication, de promotion et de sensibilisation, le RESDAC met sur la scène publique les enjeux liés aux niveaux d'alphabétisme et aux compétences de base des adultes des niveaux 1 et 2, des collectivités et des organismes francophones partout au pays.

Le RESDAC crée des espaces de réflexion et d'exploration. Il facilite la synergie d'acteurs clés qui veulent porter le message de l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie. Il diffuse les découvertes, les recherches et les innovations.

### Constats en 2011-2012

Un nouveau nom, un nouveau logo, de nouvelles couleurs : bref, une année faste ! La revue *À Lire* 2011 a consacré un numéro à une rétrospective des 20 dernières années qui s'ouvrait sur ces mots de la direction générale du RESDAC : « Il y a 20 ans naissait une fédération ou plutôt un mouvement : l'idée de la nécessité de travailler ensemble au développement de l'alphabétisation, et ce, en français. Il y a 20 ans, naissait un réseau, au cœur des changements sociaux en cours, germait déjà l'engagement. » Le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences, mieux connu maintenant sous l'acronyme RESDAC, s'inscrit dans cette continuité tout en instaurant le changement.

Durant sa 20<sup>e</sup> année, l'organisme en a profité pour poursuivre sa transition dans le domaine des communications. Outre la publication de la revue *À Lire*, il a lancé le *Bulletin*

*mensuel* destiné aux partenaires. Dans le cadre de la Semaine canadienne des adultes apprenants (SCAA), il a publié « Sur la voie des compétences, parcours multiples et continus », un nouveau cahier sur la question de l'environnement professionnel et des compétences.

## Actions entreprises en 2011-2012

- **Le nouveau logo du RESDAC**



- **La soirée anniversaire de la FCAF**

Pour célébrer ses 20 ans d'existence et annoncer son changement de nom, le RESDAC a convié ses partenaires à une soirée organisée à Ottawa le 22 novembre dernier. Les membres ont pu suivre l'événement en direct via le Web. Au cours de la soirée, ils se sont exprimés dans une vidéo où ils racontaient les événements marquants de leur organisme depuis sa naissance, dans leur province ou territoire, sans oublier les défis auxquels ils ont dû faire face.

- **La revue *À Lire***

L'édition de 2011 porte sur le 20<sup>e</sup> anniversaire de la FCAF et propose une rétrospective canadienne et mondiale des 20 dernières années en éducation et en formation des adultes.

- **Le Bulletin mensuel**

Avec ce nouvel outil de communication destiné à nos partenaires, le RESDAC souhaite faire partager l'importance du développement des compétences chez les adultes francophones. Distribué par courriel, le Bulletin veut créer un espace d'échanges pour que l'éducation et la formation des adultes soient au centre des préoccupations de développement de nos communautés et contribuer ainsi à créer des ponts entre tous les milieux intéressés à ces questions : universités, collèges, conseils scolaires, entreprises, groupes communautaires, villes, syndicats, regroupements d'entreprises, etc.

- **Le site Web**

À la suite de son changement de nom, le RESDAC a redessiné son site Web et il l'actualise chaque jour pour assurer une présence active sur la Toile. Il s'efforce d'en faire une source renouvelée d'informations sur l'alphabétisation et les compétences essentielles. Il offre ainsi une fenêtre



ouverte sur le monde de l'éducation et de la formation des adultes au Canada et partout ailleurs.

- **La page *Facebook***

En 2011, le RESDAC a lancé une page Facebook, d'abord sous le nom de la FCAF, puis l'a remise aux couleurs du RESDAC. Il y annonce les événements, petits et grands, qui rythment les activités de l'organisme : Forum, soirée anniversaire, SCAA, etc.

- **La *Semaine canadienne des adultes apprenants***

Le slogan choisi pour faire le tour du Canada, du 24 mars au 1<sup>er</sup> avril, était « J'apprends encore », une citation attribuée à Michel-Ange. Des affiches et des cartes postales, en français et en anglais, ont été distribuées partout au pays. À cette occasion, le RESDAC a publié deux cahiers pour favoriser la participation des membres et des partenaires à la Semaine : le premier s'adresse aux personnes apprenantes et aux centres; le second s'adresse au monde du travail. Enfin, le RESDAC a écrit à tous les députés nouvellement élus et à tous les sénateurs pour les inviter à participer à la Semaine et à en faire la promotion. La lettre était accompagnée de cartes postales en anglais et en français.

Encore une fois, afin de faire de la Semaine un véritable événement pancanadien, le RESDAC s'est associé à de nombreux partenaires : la Commission canadienne pour l'UNESCO, le *Canadian Literacy and Learning Network* (CLLN), l'Assemblée des Premières Nations (APN), l'*Inuit Tapiriit Kanatami* (ITK) et la Base de données en alphabétisation des adultes (BDAA).

- **Le *Rapport annuel de 2010-2011***

Le titre choisi, « Notre engagement pour le développement de l'alphabétisme : la force du collectif! », reflétait ce virage profond, inspiré, complexe et ambitieux amorcé par le RESDAC. Il était à l'image des défis à relever pour développer l'alphabétisme des adultes francophones que proposait le RESDAC à ses membres et à ses partenaires.

## Printemps des lettres

Quoi de plus motivant que d'échanger, par écrit, avec un artiste reconnu pour la richesse de ses textes ? La FCAF se dit qu'une telle correspondance sera bénéfique pour les apprenants. Elle invite donc les adultes inscrits dans divers centres de formation partout au pays à envoyer des lettres à Daniel Lavoie, auteur-compositeur-interprète franco-manitobain connu dans toute la francophonie.

La FCAF pousse plus loin son idée en réunissant cette correspondance dans un recueil intitulé *Le Printemps des lettres*. Chaque année, à partir de 2003, la publication permettra d'encourager les adultes apprenants à écrire, mais aussi à lire les œuvres d'autres apprenants. En 2009, le recueil compte près de 290 lettres et il est publié à plus de 1 000 exemplaires.

## Composante 5 : évaluation, recherche et développement de pratiques

### Orientation

Une recherche constante, intégrée au cœur des modes opérationnels de l'ensemble des partenaires, enrichit les systèmes de gestion, les pratiques et les conceptions de programmes et de services. Le suivi et l'évaluation sont des préoccupations importantes en matière de développement de l'alphabétisme et des compétences. Avec le développement d'instruments et de mécanismes de mesure efficaces, les organismes pourront démontrer l'impact de leurs actions. Ces outils permettront d'améliorer la prise de décisions, de vérifier les progrès accomplis et d'apporter d'éventuelles corrections durant toute la vie des organismes.

### Constats en 2011-2012

En matière de recherche, le RESDAC mise sur le développement de la *Communauté pour la recherche en alphabétisme et littératie en français* (CORAL). CORAL veut être l'instrument principal du développement, de la mise en commun, du transfert, de la vulgarisation et de la diffusion de la recherche et de la pratique réflexive en français au Canada sur les thématiques de l'apprentissage des adultes.

Cependant, il faut avouer qu'encore une fois, cette année a été décevante. Il est de plus en plus clair qu'il est urgent de revoir nos stratégies de recherche. CORAL est née d'un partenariat entre le RESDAC et le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF). Le projet n'a toutefois pas réussi à faire ses preuves. Nos justifications des deux dernières années ne tiennent plus (manque de ressources financières, etc.).

Nous devons revoir nos objectifs de recherche, préciser, avec plus d'acuité, nos stratégies et les implanter. Il est fondamental de réfléchir, de nouveau, sur le rôle précis du RESDAC en matière de recherche et de préciser ce que veut dire recherche pour nous et l'ensemble du secteur.

Cette année, l'Initiative en alphabétisation familiale 2008-2013 a reçu des fonds de la *Feuille de route sur la dualité linguistique*. Le RESDAC et son réseau d'organismes membres ont ainsi pu mener une *série de recherches* sur les besoins en alphabétisation familiale de différentes clientèles ciblées. Ces recherches débouchent sur des modèles que nous espérons voir repris dans l'ensemble du pays.

### Actions entreprises en 2011-2012

- La recherche sur la question des droits éducatifs des francophones en situation minoritaire au Canada en matière d'éducation des adultes qu'a menée l'ICEA pour le RESDAC se termine cette année. L'étude dresse un portrait des articles de lois créant, dans les provinces canadiennes, un droit éducatif propre aux francophones. Bien qu'il soit sommaire, ce portrait offre un large panorama des lois éducatives provinciales. Il permet de cerner la nature et l'étendue des droits éducatifs des francophones dans chaque province et au niveau de l'État fédéral. Le RESDAC publiera les résultats de cette recherche en septembre 2012.
- La mise en place d'un cadre global de suivi et d'évaluation en alphabétisation familiale (*Feuille de route sur la dualité linguistique, 2008-2013*) permet au RESDAC et à son réseau d'identifier les défis que représente un système national complet de collecte et d'analyse de données. Il reste bien du chemin à parcourir. Cette première incursion devrait cependant ouvrir la porte à l'implantation d'un système qui dressera un portrait de la situation de l'alphabétisation et des compétences essentielles partout au Canada.

- Depuis le début de l'Initiative en alphabétisation familiale en 2009, les membres du RESDAC ont publié *neuf recherches*. Ces recherches abordent la question de l'alphabétisation familiale pour diverses populations cibles : pères de famille, immigrants vivant en milieu minoritaire, grands-parents, couples exogames, etc.
- De plus, les membres du RESDAC ont élaboré dix programmes d'alphabétisation familiale avec leurs modèles et leurs outils.
- Le RESDAC a poursuivi la mise à l'essai du *Modèle intégré au service du développement de l'alphabétisme des francophones du Canada* dans quatre provinces : l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Pour le RESDAC, il s'agit d'une recherche-action, une démarche réflexive ayant pour but d'arriver à une meilleure compréhension des pratiques andragogiques et des conditions dans lesquelles elles ont lieu. La publication des fondements théoriques du Modèle intégré est un premier résultat.

## L'alphabétisation en français à l'heure des réseaux et des communautés d'échanges

Tenu à Montréal, en avril 2008, le Colloque « L'alphabétisation en français à l'heure des réseaux et des communautés d'échanges » marque l'avant-dernière étape d'un travail de longue haleine de la FCAF et de ses partenaires. Pendant les trois jours du Colloque et les mois suivants, 80 personnes de toutes les régions du pays vont réfléchir à la formation d'une communauté francophone de recherche sur l'alphabétisation, l'alphabétisme et la littératie. Le Réseau canadien de recherche en français en alphabétisation voit finalement le jour en novembre 2008, lors du Colloque « Réfléchir pour mieux agir ». Le Réseau a pour objectif le développement de la recherche, l'échange, la diffusion, la vulgarisation et l'utilisation d'informations directement reliées au domaine de l'alphabétisation (ou de la littératie) des adultes francophones au Canada.

## Composante 6 : capacité organisationnelle

### Orientation

La mise en œuvre de réseaux provinciaux et territoriaux regroupant des partenaires des secteurs de l'éducation, de l'économie, des services au public, des pouvoirs publics et de la représentation communautaire est au cœur de la nouvelle façon de gouverner et d'orienter le développement de l'alphabétisme et des compétences. La capacité organisationnelle planifiée, durable et financée adéquatement signifie que chaque réseau définit, développe et implante un modèle organisationnel qui garantit l'accès aux services et aux programmes ainsi que leur qualité. Le RESDAC propose d'intégrer le développement de l'alphabétisme et des compétences dans un forfait éducatif plus complet pour répondre aux besoins variés des apprenants adultes des niveaux 1 et 2. Le Modèle intégré au service du développement de l'alphabétisme des francophones du Canada est l'approche que privilégie le RESDAC.

### Constats en 2011-2012

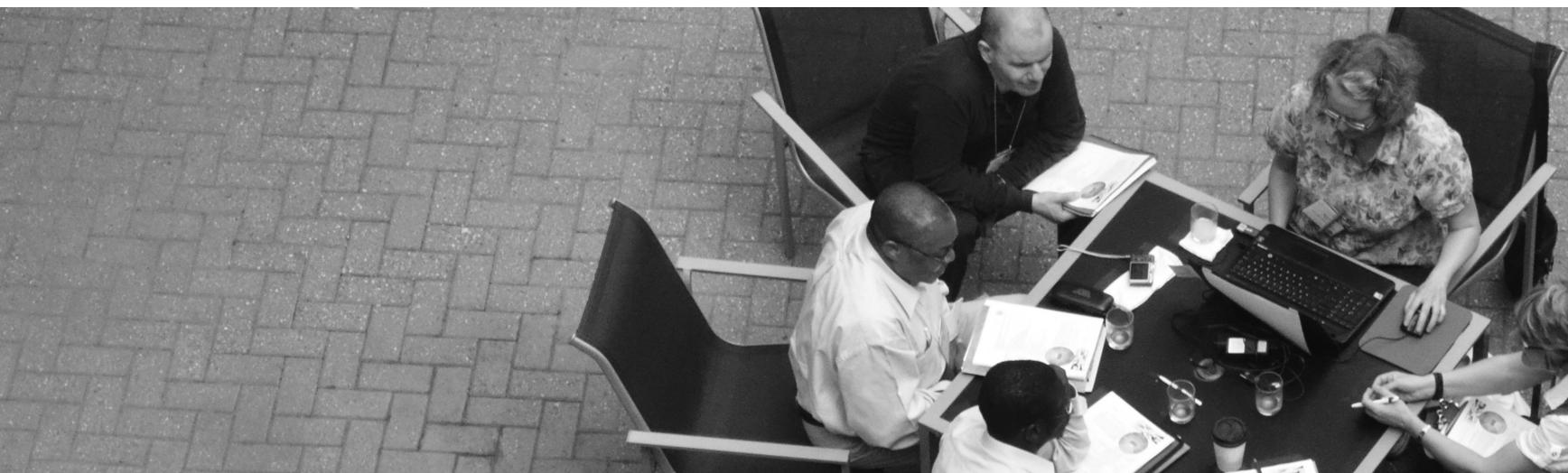
En changeant le nom de l'organisme et en adoptant ses nouveaux statuts et règlements lors de l'AGA de juin 2011, les membres du RESDAC ont ouvert la voie à des changements importants et durables. De plus, deux politiques importantes, adoptées par le conseil d'administration, accompagnent cette mise en œuvre : la politique de mise en candidature et la politique d'accréditation des membres.

Ces mécanismes juridiques prévoient une période de transition pour les membres actuels du RESDAC jusqu'en 2014. Ils clarifient les étapes, les rôles et la composition des réseaux et de l'ensemble de la gouvernance du RESDAC.

Jusqu'ici, aucun réseau provincial ou territorial n'a été officiellement créé. Toutefois, des percées importantes dans plusieurs provinces et territoires laissent entrevoir que, d'ici deux ans, l'ensemble des réseaux sera implanté.

Ces réseaux œuvreront à répondre aux besoins des adultes francophones des niveaux 1 et 2. Ils deviendront des structures de soutien afin d'organiser :

- une vision et un projet communs;
- de la coordination et de la cohésion;



- des partenariats stratégiques;
- une expertise et des ressources;
- de la continuité, du soutien et de la reconnaissance.

## Actions entreprises en 2011-2012

- Lors de l'AGA de juin 2011, les membres du RESDAC ont adopté le nouveau nom et les nouveaux statuts et règlements de l'organisme.
- Le conseil d'administration a adopté la politique de mise en candidature et la politique d'accréditation des membres. Ces politiques sont les pierres angulaires de la nouvelle gouvernance du RESDAC.
- Le Forum ouvert, organisé en juin 2011, a permis une participation record de nouveaux partenaires en provenance des secteurs qu'avait identifiés le RESDAC : économie, représentation communautaire, pouvoirs publics, etc.
- De concert avec les organismes membres de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, le RESDAC a élaboré et mis en œuvre des interventions précises qui ouvrent la voie à l'implantation de réseaux provinciaux.
- Au Québec, des discussions importantes ont eu lieu tout au long de l'année avec des partenaires clés. Elles ont grandement contribué à une meilleure compréhension commune des principaux enjeux que représente la participation québécoise à la nouvelle structure du RESDAC. Les discussions sont loin d'être terminées.
- Le RESDAC devra relancer les discussions avec plusieurs réseaux de l'Ouest et du Nord du pays. La situation est très différente d'une province ou d'un territoire à l'autre. Globalement, nos percées demeurent modestes dans ces deux régions par rapport à la gouvernance et au Modèle intégré.





**JEAN-YVES**



**DESJARDINS**



**20**  
ans  
DE CONVICTIONS  
DE RÉALISATIONS



## Et maintenant...

Avec le rapport annuel 2011-2012, nous entamons notre 21<sup>e</sup> année de vie associative. Notre Réseau, le RESDAC, a succédé en cours d'année à la FCAF. Le RESDAC conçoit le développement de l'alphabétisme et des compétences de manière différente. Il propose, clairement, un changement radical dans notre façon de gouverner et d'orienter le développement de l'alphabétisme et des compétences.

Il faut toutefois plus que des paroles : c'est à l'action que nous sommes conviés. Et c'est à l'action que nous devons aussi convier nos partenaires.

La mise en œuvre des réseaux dans chaque province et territoire exige de chacun d'entre nous de revoir ses pratiques, de repenser ses modes de livraison et de réactualiser ses partenariats afin de les rendre encore plus stratégiques.

Il est vrai que nos approches restent fondées sur une vision globale du développement des niveaux d'alphabétisme des communautés francophones. Toutefois, plus que jamais, le RESDAC croit « que le monde est la somme de ses parties, et toutes ses parties sont locales ». Dans notre réalité, cela signifie que chacun de vos réseaux, dans vos provinces ou vos territoires, est la clé d'une offre de services active, financée et répondant aux besoins des adultes.

# NOS FINANCES

## État des résultats - Exercice clos le 31 mars 2012

| <b>Produits</b>                              | <b>2012</b>         | <b>2011</b>       |
|--|---------------------|-------------------|
| Subventions et contributions                 | 1 001 453 \$        | 705 981 \$        |
| Publicité - Revue À Lire                     | 6 060               | 4 475             |
| Intérêts                                     | 2 490               | 1 437             |
| Inscriptions - Forum annuel                  | 1 900               | 2 450             |
| Cotisations                                  | 1 300               | 1 300             |
| Communicateurs efficaces                     | -                   | 11 545            |
| Autres                                       | 5 205               | 3 600             |
|  | <b>1 018 408 \$</b> | <b>730 788 \$</b> |
|  |                     |                   |
| <b>Charges</b>                               | <b>2012</b>         | <b>2011</b>       |
| Salaires, contractuels et avantages sociaux  | 397 991 \$          | 337 324 \$        |
| Services externes                            | 284 675             | 162 162           |
| Frais de réunion                             | 105 817             | 68 975            |
| Forum annuel                                 | 80 297              | 54 783            |
| Frais de bureau                              | 53 697              | 42 325            |
| Frais de déplacement                         | 37 498              | 10 581            |
| Loyer  | 32 012              | 31 775            |
| Télécommunications                           | 6 806               | 6 228             |
| Honoraires professionnels                    | 9 350               | 8 065             |
| Intérêts et frais de service                 | 928                 | 774               |
| Amortissement des immobilisations            | 8 613               | 7 772             |
|  | <b>1 017 684 \$</b> | <b>730 764 \$</b> |
|  |                     |                   |
| <b>Excédent des produits sur les charges</b> | <b>724 \$</b>       | <b>24 \$</b>      |

# État de la situation financière au 31 mars 2012

## ACTIF

| <b>Actif à court terme</b>              | <b>2012</b>       | <b>2011</b>       |
|---|-------------------|-------------------|
| Encaisse                                | 224 769 \$        | 230 903 \$        |
| Subventions et contributions à recevoir | 7 484             | 6 500             |
| Débiteurs                               | 42 912            | 24 137            |
|   | <b>275 165 \$</b> | <b>261 540 \$</b> |
| <b>Immobilisations</b>                  | 14 294            | 17 233            |
|   | <b>289 459 \$</b> | <b>278 773 \$</b> |

## PASSIF

| <b>Passif à court terme</b> | <b>2012</b> | <b>2011</b> |
|-----------------------------|-------------|-------------|
| Créditeurs et frais courus  | 38 084 \$   | 28 122 \$   |

## ACTIFS NETS

|   |                   |                   |
|---|-------------------|-------------------|
| Grevés d'affectations d'origine interne |                   |                   |
| - Réserve pour éventualités             | 250 000           | 250 000           |
| - Réserve pour projets autonomes        | 1 375             | 651               |
|   | <b>251 375 \$</b> | <b>250 651 \$</b> |
|   | <b>289 459 \$</b> | <b>278 773 \$</b> |

**Note :** La vérification des états financiers a été faite par la firme Marciel Lavallée et associés, d'Ottawa, Ontario. Toutes les personnes intéressées peuvent obtenir une copie du rapport complet des états financiers vérifiés en s'adressant à la direction des finances du RESDAC.

# NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Colette Arsenault, présidente**

Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard et  
Nouvelle-Écosse

**Isabelle Salesse, vice-présidente**

Territoires du Nord-Ouest, Yukon et Nunavut

**Michel C. Belliveau, démissionnaire en décembre  
2011, a été remplacé par Samia Awad, secrétaire**

Nouveau-Brunswick

**Rock Brisson, trésorier et porte-parole du RPPA**

Réseau permanent des personnes apprenantes

**Chantal Hamond, démissionnaire à l'automne 2011,  
a été remplacée par Rita Denis, administratrice**

Manitoba et Saskatchewan

**Giselle Boisvert, administratrice**

Québec

**Victorin Boudreau, représentant du RPPA**

Nouveau-Brunswick

**Louise Joly, démissionnaire en décembre 2011, a  
été remplacée par Yvon Laberge, administrateur**

Alberta et Colombie-Britannique

**Suzanne Benoit, administratrice**

Ontario



Le RESDAC tient à souligner l'impressionnante contribution de Suzanne Benoit à la cause de l'éducation et de la formation des adultes pendant 24 ans. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans tous ses projets de retraite !

# NOS PARTENAIRES

## Partenaires financiers

- Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (BACE)
- Patrimoine canadien

## Partenaires techniques

**ABC Canada**

[www.abclifeliteracy.ca](http://www.abclifeliteracy.ca)

**Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)**

[www.acef.ca](http://www.acef.ca)

**Base de données en alphabétisation des adultes (BDAA)**

[www.bdaa.ca](http://www.bdaa.ca)

**Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)**

[www.cdeacf.ca](http://www.cdeacf.ca)

**Centre d'études et de coopération internationale (CECI)**

[www.ceci.ca](http://www.ceci.ca)

**Réseau apprentissage chez les adultes (RAA)**

<http://www.ccl-cca.ca>

**Centre for Family Literacy (CFL)**

[www.famlit.ca](http://www.famlit.ca)

**Collège Frontière**

[www.frontiercollege.ca](http://www.frontiercollege.ca)

**Commission nationale des parents francophones (CNPF)**

[www.cnpf.ca](http://www.cnpf.ca)

**Commission canadienne de l'UNESCO**

[www.unesco.ca](http://www.unesco.ca)

**Consortium national de formation en santé (CNFS)**

[www.cnfs.net](http://www.cnfs.net)

**Fédération des aînés et aînées francophones du Canada (FAAFC)**

[www.faafc.ca](http://www.faafc.ca)

**Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)**

[www.fcfa.ca](http://www.fcfa.ca)

**Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)**

[www.fnscf.ca](http://www.fnscf.ca)

**Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)**

[www.fqocf.org](http://www.fqocf.org)

**Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)**

[www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca)

**Canadian Literacy and Learning Network (CLLN)**

[www.literacy.ca](http://www.literacy.ca)

**Réseau acadien des intervenants en employabilité (RAIE)**

[www.cdene.ns.ca/Développementéconomique/Réseauacadiendesintervenantsenemployabilité.aspx](http://www.cdene.ns.ca/Développementéconomique/Réseauacadiendesintervenantsenemployabilité.aspx)

**Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC)**

[www.rccfc.ca](http://www.rccfc.ca)

**Statistique Canada**

[www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)

**Société Nationale de l'Acadie (SNA)**

[www.snacadie.org](http://www.snacadie.org)

**Société Santé en français (SSF)**

[www.santefrancais.ca](http://www.santefrancais.ca)

**Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)**

[www.scfp.ca](http://www.scfp.ca)

# NOS ORGANISMES MEMBRES

## → Alberta

Société éducative de l'Alberta (Éduk)  
4537, 50<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Paul (Alberta) T0A 3A3  
Téléphone : 780-645-4800

## → Colombie-Britannique

Collège Éducentre  
896, 8<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Vancouver (Colombie-Britannique) V5Z 1E2  
Téléphone : 604-708-5100  
Sans frais : 1-800-747-4825  
Télécopieur : 604-708-5124  
[www.educentre.com](http://www.educentre.com)

## → Île-du-Prince-Édouard

La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard  
48, chemin Mill – C. P. 159  
Wellington (Île-du-Prince-Édouard) C0B 2E0  
Téléphone : 902-854-3010  
Sans frais : 1-877-854-3010  
Télécopieur : 902-854-3011  
Courriel : [info@socedipe.org](mailto:info@socedipe.org)  
[www.socedipe.org](http://www.socedipe.org)

## → Manitoba

Pluri-elles (Manitoba)  
570, rue des Meurons  
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P8  
Téléphone : 204-233-1735  
Sans frais : 1-800-207-5874  
Télécopieur : 204-233-0277  
[www.pluri-elles.mb.ca](http://www.pluri-elles.mb.ca)

## → Nouveau-Brunswick

Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick  
219, rue Main, Bureau 8  
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 1A9  
Téléphone : 506-548-5551  
Sans frais : 1-866-473-4404  
Télécopieur : 506-548-5564  
[www.fanb.ca](http://www.fanb.ca)

### → Nouvelle-Écosse

Équipe d'alphabétisation Nouvelle-Écosse  
1, rue Slocumb – C. P. 59  
Tusket (Nouvelle-Écosse) B0W 3M0  
Téléphone : 902-648-0501  
Sans frais : 1-888-648-0501  
Télécopieur : 902-648-3525  
[www.bdaa.ca/eane](http://www.bdaa.ca/eane)

### → Ontario

Coalition ontarienne de formation des adultes  
235, chemin Montréal, Bureau 201  
Ottawa (Ontario) K1L 6C7  
Téléphone : 613-842-5369  
Sans frais : 1-877-464-0504  
Télécopieur : 613-842-5371  
[www.coalition.on.ca](http://www.coalition.on.ca)

### → Québec

Table des responsables de l'éducation des adultes et  
de la formation professionnelle des commissions scolaires  
du Québec (TRÉAQFP)  
125, rue des Commissaires Ouest, Bureau 210  
Québec (Québec) G1K 1M7  
Téléphone : 450-616-0565  
Télécopieur : 418-781-0405  
<http://treaqfp.qc.ca/menu.asp>

### → Saskatchewan

Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA)  
C. P. 989  
Gravelbourg (Saskatchewan) S0H 1X0  
Téléphone : 306-648-3129  
Sans frais : 1-800-663-5436  
Télécopieur : 306-648-2295  
[www.seffa.sk.ca](http://www.seffa.sk.ca)

### → Terre-Neuve-et-Labrador

Fédération des francophones de Terre-Neuve et  
du Labrador (FFTNL)  
65, chemin Ridge, Bureau 233  
St-John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4P5  
Téléphone : 709-722-0627  
Sans frais : 1-800-563-9898  
Télécopieur : 709-722-9904  
Courriel : [info@fftnl.ca](mailto:info@fftnl.ca)  
[www.francotnl.ca/fftnl](http://www.francotnl.ca/fftnl)

### → Territoires du Nord-Ouest

Fédération Franco-Ténoise (FFT)  
5016, 48<sup>e</sup> Rue  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2N9  
Téléphone : 867-920-2919  
Télécopieur : 867-873-2158  
[fft.franco-nord.com](http://fft.franco-nord.com)

### → Yukon

Association franco-yukonnaise (AFY)  
Service d'orientation et de formation des adultes  
302, rue Strickland  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1  
Téléphone : 867-668-2663, poste 223  
Télécopieur : 867-668-3511  
[www.afy.ca](http://www.afy.ca) - [www.sofa-yukon.ca](http://www.sofa-yukon.ca)

### → Membre associé

Centre franco-ontarien des ressources en alphabétisation  
(FORA)  
432, av. Westmount, unité H  
Sudbury (Ontario) P3A 5Z8  
Téléphone : 888-814-4422 ou 705-524-3672  
Sans frais : 888-524-8569  
Télécopieur : 705-524-8535  
[www.centrefora.on.ca](http://www.centrefora.on.ca)



## Rédaction

RESDAC

## Révision linguistique

Laurence Buenerd  
Chantal L'Herault  
Denise Veilleux

## Graphisme

Gabrielle Dubois  
Laurence Buenerd

## Photographies

Gabrielle Dubois  
Images d'archives FCAF

## Imprimerie

Delta Printing Ltd  
2773, Route Lancaster  
Ottawa (Ontario) K1B 4V8  
Tél. : 613-736-7777  
Télééc. : 613-736-0707  
www.deltaprint.com

## Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)

235, chemin Montréal, bureau 205  
Ottawa (Ontario) K1L 6C7  
Tél. : (613) 749-5333 ou 1-888-906-5666  
Télééc. : (613) 749-2252  
Courriel : info@resdac.net  
Site Internet : www.resdac.net

© La reproduction de ce document en tout ou en partie est encouragée;  
il suffit d'en mentionner la source.

**Canada** Cette publication a reçu l'appui financier du gouvernement  
du Canada par l'intermédiaire du Bureau de l'alphabétisation  
et des compétences essentielles et du ministère du Patrimoine canadien.





Ensemble pour développer l'alphabétisme et les compétences !

---